

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 16 décembre 2024

Délibération N° DE_2024_107

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	14	14
Date de la convocation : 12/12/2024		
Pour	Contre	Abstention
0	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le seize décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, François FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°4 - PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE 2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2324 - 415	Subventions d'équipements versées	0	15 310,72
2113 - 469	Terrains aménagés autres que voirie	0	-15 310,72
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024

Date de réception de l'AR: 20/12/2024

048-200057594-DE_2024_107-DE
A G E D I

DE_2024_107

TOTAL		0	0
-------	--	---	---

Stéphan MAURIN
Président de séance



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

François FOLCHER
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 20/12/2024
Date de réception de l'AR: 20/12/2024

048-200057594-DE_2024_107-DE
A G E D I

DE_2024_107